

<http://pierrealainmillet.fr/L-eau-est-dans-toutes-les-bouches>



le choix de la régie pour poser les questions concrètes
!

L'eau est dans toutes les bouches... ou presque

- DHD -



Date de mise en ligne : samedi 20 octobre 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

L'eau est dans toutes les bouches... ou presque... Beaucoup de militants et d'élus prennent position pour que le Grand Lyon décide le 12 novembre prochain du passage en régie du réseau de production et de distribution de l'eau, c'est un sujet rarement discuté par les habitants. Beaucoup considèrent l'arrivée d'une eau de bonne qualité dans nos robinets « naturelle », et ce n'est pas la première facture qui fait hurler. Avec 29€ par mois en moyenne à Lyon (pour 10 m³ en 2010), l'eau froide coûte heureusement beaucoup moins cher que le chauffage, le transport ou le logement...

Nous sommes pourtant nombreux à considérer que l'eau, comme l'air ou l'énergie devrait être considéré comme un droit fondamental de l'homme, et sans doute le premier, car on meurt de soif avant de mourir de froid ou de faim.

D'abord parce que les communistes défendent le principe des nationalisations comme outil de maîtrise collective par les salariés et les usagers. Nous savons qu'il n'y a pas de démocratie véritable quand des intérêts privés dirigent les grands moyens de production et d'échange qui structurent la société. Pour nous le capitalisme n'est pas mauvais par nature, ni parce que les dirigeants de grandes entreprises seraient inhumains, mais toute société décide d'accorder la priorité soit au capital, à sa logique d'accumulation et d'exploitation des ressources, soit au contraire au travail, c'est à dire à une logique de création et de progrès humain.

Mais nous avons aussi appris des expériences progressistes et socialistes du XXe siècle qu'aucune transformation sociale ne se fait par décret. Elles ont toutes été conduites à un compromis entre capital et travail, de la NEP en Russie au programme du CNR en passant par la modernisation chinoise ou le socialisme du XXe siècle au Venezuela. Nous savons bien que ce compromis peut se retourner jusqu'à redonner tous les pouvoirs au capital, mais notre peuple n'a pas besoin d'illusions sur le socialisme ! Il est très majoritairement convaincu des méfaits du capitalisme, mais il s'interroge sur ce que peut être une autre société.

Pour mobiliser de larges forces sociales, il faut donc partir du concret. Oui, nous sommes pour les nationalisations et le développement de grands services publics, mais comment les organiser concrètement ? comment ne pas reproduire les erreurs des nationalisations des années 80 qui ont finalement fait le bonheur des actionnaires ? Comment inventer un service public qui réponde à l'intérêt général, permette d'assurer des droits pour tous, tout en assurant le développement des nouveaux services. Pour l'eau, comment assurer de nouveaux progrès de la qualité de l'eau et garantir l'approvisionnement de tous ? Certains écologistes disent qu'il faut se serrer la ceinture pour l'eau aussi et consommer de moins en moins, que doit faire le service public ? Qui doit payer les investissements nécessaires demain, l'usager de l'eau où les profits accumulés par le privé ces dernières années ?

Et bien sûr, parce que ce qui nous guide est l'intérêt général, donc l'intérêt des familles populaires, nous voulons de nouvelles baisses du prix de l'eau. Le choix de mode de gestion n'est pas une question théorique, mais nécessite un vrai débat démocratique avec tous les chiffres sur la table ! Certains disent que la régie est forcément moins chère que le privé, mais nous savons qu'à St-pierre des corps, les élus ont décidé de passer en régie avec une augmentation de 15% du tarif ! Le prix de l'eau à Lyon est presque deux fois plus élevé hors assainissement qu'à Grenoble qui gère en régie. Mais Le Havre qui est aussi en régie est au total plus cher que Lyon... t Strasbourg en régie était au même prix que Lyon en 2006, avant que le travail de notre collègue Mireille Elmalan, maire de Pierre-Bénite et vice-présidente à l'eau dans le mandat précédent ne le fasse baisser à Lyon de 15%. La revue UFC Que Choisir qui confirme qu'on peut baisser le prix de l'eau, montre dans un dossier que les marges ne dépendent pas du mode de gestion. Selon elle, les régies de Strasbourg et Reims ont des marges plus grandes que des entreprises privées. Il faut donc mettre en débat avec tous les habitants les critères de fonds qui feront la qualité d'un service public :

- des tarifs progressifs pour concilier justice sociale et réduction des consommations, avec une remise forfaitaire pour tous correspondant à la consommation de base (par exemple, 3 litres par jour gratuits)

L'eau est dans toutes les bouches... ou presque

- investir sur le bon usage, en séparant les réseaux d'eau potable de l'arrosage, développer la récupération dans les jardins, balconsâ€¦ donc lier le service de l'eau à d'autres outils urbainsâ€¦
- investir sur la protection de la ressource plutôt que sur le traitement des eaux sales, en lien avec la politique agricole, des jardins, de la voiture, du développement d'une industrie urbaine plus propre, notamment autour des zones de captage.
- planifier et budgéter la maintenance préventive, plutôt que de prioriser les réparations après pannes, toujours plus onéreuses. Cette planification doit être un outil citoyen pour une appropriation collective des enjeux de l'eau, pour mettre en débat les travaux, rénovations, développementsâ€¦
- impliquer le maximum d'élus, d'associations, de représentants d'usagers, ; au niveau communal et intercommunal, pour garantir la transparence de la gestion, la place centrale de l'intérêt général dans les décisions du quotidien comme des investissements.

Le débat est ancien à Lyon qui a vu la création de « la compagnie », future CGE, par décret de Napoléon III, mais dont la régie de 1900 à 1986 a permis la création du premier laboratoire contre la typhoïde en 1928 et la mise en place des compteurs individuels qui ont permis pour la première fois une maîtrise de la consommation (-60 000m³ !). C'est pourquoi nous demandons au Grand Lyon un engagement clair pour un projet qui aboutisse à une gestion en régie bénéficiaire pour les habitants, faisant baisser encore le prix tout en garantissant les investissements nécessaires et la qualité du service public pour les agents comme pour les usagers.